



**Embargo jusqu'au**  
20 mai 2014, 8 h 30

---

**Place bancaire suisse: un passé prestigieux; un avenir  
florissant?**

Swiss International Finance Forum

**Thomas J. Jordan\***

Président de la Direction générale

Banque nationale suisse

Berne, le 20 mai 2014

© Banque nationale suisse, Zurich 2014 (exposé donné en allemand)

---

\*

L'intervenant remercie Till Ebner pour sa précieuse contribution à la rédaction de cet exposé. Ses remerciements s'adressent également à Rita Kobel, à Marco Huwiler, à Peter Kuster et aux services linguistiques de la BNS.



## Introduction

L'histoire nous enseigne qu'une place bancaire importante à l'échelle internationale peut aussi se développer dans un petit pays. La Suisse illustre parfaitement ce constat. Au cours du vingtième siècle, sa place bancaire s'est hissée parmi les principaux centres du monde pour l'activité de gestion de fortune. Son secteur bancaire est devenu l'un des piliers de l'économie suisse, compte tenu de la création de valeur et du nombre de postes de travail qui y sont associés.

La position dominante de la place bancaire suisse au niveau international a toutefois été davantage critiquée ces dernières années. Dans ce contexte, notre pays – et avec lui les banques suisses – se retrouve face à une question fondamentale: un pays relativement petit comme la Suisse pourra-t-il, à l'avenir, continuer d'héberger une place bancaire d'importance mondiale?

Je suis d'avis que ce sera possible, mais à trois conditions: les banques se doivent, premièrement, d'offrir des prestations largement supérieures à la moyenne, deuxièmement, d'être beaucoup plus résistantes aux crises que la moyenne et, troisièmement, de jouir d'une réputation bien meilleure que la moyenne. Il appartient en premier lieu aux banques de remplir ces conditions. Parallèlement, il incombe aux responsables politiques et aux autorités compétentes de créer le cadre nécessaire pour soutenir les banques, afin qu'elles puissent satisfaire à ces exigences.

Dans cette perspective, je souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur quatre facteurs que je considère comme essentiels: la nécessité d'une réglementation compréhensible et efficace, le maintien de la stabilité économique et politique en Suisse, la protection de la sphère privée des clients des banques qui sont respectueux de la législation fiscale et un accès garanti aux marchés étrangers.

Mais d'abord, j'aimerais évoquer l'importance macroéconomique du secteur bancaire pour la Suisse et les défis fondamentaux auquel ce secteur est actuellement confronté.

## Importance macroéconomique de la place bancaire en Suisse

Le système bancaire est souvent qualifié de système sanguin de l'économie, et ce non sans raison: prospérité économique et développement du secteur bancaire sont étroitement liés. En effet, une intermédiation efficace entre les agents de l'offre et ceux de la demande de capitaux contribue de manière essentielle à la prospérité d'un pays<sup>1</sup>. En contrepartie, le secteur bancaire tire avantage d'une économie florissante. Celle-ci induit une demande plus soutenue de prestations financières de la part des entreprises et des ménages, notamment dans le domaine de la gestion et du placement de patrimoine.

---

<sup>1</sup> Voir Levine 2005.

La Suisse constitue un parfait exemple d'interaction positive entre le développement du secteur financier et la prospérité économique. Si l'on considère les indicateurs habituellement retenus pour évaluer le développement du secteur financier d'un pays – comme la taille de ce secteur ou l'accès aux prestations financières –, il apparaît que la Suisse dispose de l'un des systèmes financiers les plus avancés au monde<sup>2</sup>. En parallèle, le secteur bancaire a un poids macroéconomique supérieur à la moyenne. Sa création de valeur brute par an représente environ 6% du produit intérieur brut (PIB), et il emploie actuellement quelque 150 000 personnes. En outre, ce secteur a apporté une contribution essentielle à la croissance économique, du moins durant les années qui ont précédé la crise financière<sup>3</sup>. Les banques sont notamment en mesure de proposer à l'économie suisse des services d'autant plus efficaces qu'elles connaissent bien les conditions locales et qu'elles tiennent compte aussi des relations macroéconomiques du pays dans leurs décisions commerciales. Il est donc dans l'intérêt de la Suisse que ses banques disposent d'un fort ancrage local et qu'elles prennent leurs décisions dans notre pays.

La création de valeur réalisée par le secteur bancaire suisse ne provient pas uniquement des services destinés aux entreprises et aux ménages en Suisse. Comme vous le savez, ce secteur est aussi très actif à l'échelle internationale: d'une part, en raison des exportations<sup>4</sup>, c'est-à-dire de l'offre de prestations financières transfrontières à partir de la Suisse et, d'autre part, grâce à sa présence à l'étranger. A cet égard, les activités transfrontières de gestion de fortune pour la clientèle privée constituent une source majeure de revenus. Avec une part d'environ 26%, le secteur bancaire suisse domine le marché mondial dans ce domaine<sup>5</sup>. En outre, les deux grandes banques UBS et Credit Suisse figurent parmi les établissements les plus importants au monde pour certaines activités de banque d'investissement, telles que le négoce de dérivés et de devises.

Comment un petit pays comme la Suisse est-il parvenu à développer un secteur bancaire d'un tel rayonnement mondial? Divers facteurs peuvent l'expliquer.

En premier lieu, j'aimerais mentionner l'environnement, qui rend la place bancaire suisse attrayante pour les fortunes étrangères. Cet environnement se caractérise notamment par la stabilité politique, juridique et économique, la solidité des banques ainsi qu'une monnaie convertible et de valeur stable. Par ailleurs, le secret bancaire instauré en 1934 et la protection accrue de la sphère privée, qui en a découlé, ont contribué à l'afflux continu de capitaux étrangers. Ces avantages sont particulièrement frappants dans un contexte historique: épargnée par les deux guerres mondiales, la Suisse se distinguait à l'époque des pays avoisinants, marqués par des turbulences monétaires, l'inflation et un risque plus important d'expropriation<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> Voir Cihák et al. 2012.

<sup>3</sup> Voir BAKBASEL 2013. Ces remarques se limitent ici aux banques. Outre ces dernières, le secteur financier inclut en particulier les compagnies d'assurances qui, en Suisse, génèrent en plus 4% à 5% de valeur ajoutée.

<sup>4</sup> En 2012, les recettes tirées des exportations de services financiers s'élevaient à environ 20% du solde actif de la balance suisse des transactions courantes. Voir Banque nationale suisse 2013b.

<sup>5</sup> Voir ASB 2013. Selon le volume total des patrimoines gérés en Suisse et à l'étranger, UBS est actuellement leader mondial.

<sup>6</sup> Voir Straumann 2006.

En deuxième lieu, le niveau de vie élevé en Suisse et la taille relativement modeste du marché national des capitaux, comparée à la capacité économique, ont pour conséquence que les investisseurs suisses recherchent des possibilités de placement au-delà des frontières du pays. En parallèle, notre économie est fortement axée sur l'étranger. Tout porte à croire que les entreprises, les ménages et les investisseurs institutionnels suisses sollicitent dans une large mesure les services des banques suisses opérant au niveau international pour le placement de leur patrimoine et leurs activités à l'étranger.

En troisième lieu, la position de la place bancaire suisse dans le monde est étroitement liée à la croissance et au développement des opérations des grandes banques avec l'étranger, opérations qui se sont fortement intensifiées depuis les années 1990<sup>7</sup>. Cette expansion était en particulier motivée par le désir de conquérir de nouveaux domaines prometteurs au sein des activités de banque d'investissement. L'accroissement des bilans des deux grandes banques durant les quinze années précédant la crise financière revient dans une large mesure à ce domaine<sup>8</sup>.

## **La place bancaire suisse face à de multiples défis**

Mais depuis que la crise financière a éclaté, l'activité internationale des banques suisses est désormais soumise à des pressions accrues sur plusieurs plans.

Premièrement, il ressort de la crise financière qu'un secteur bancaire très développé et imbriqué dans le système international présente non seulement des possibilités de croissance, mais aussi des risques. Ainsi, la crise a très clairement montré que certaines banques revêtent une importance économique telle que l'Etat est contraint de les aider en cas de crise. C'est la problématique bien connue du *too big to fail* (TBTF): ces établissements sont trop grands pour faire faillite. Ils bénéficient donc *de facto* d'une garantie de l'Etat et, implicitement, d'une aide concernant leurs coûts d'emprunt. Cette garantie fausse la concurrence et favorise lesdites banques, mais surtout, elle incite ces dernières à prendre des risques excessifs. Cette problématique était très aiguë en Suisse avant l'éclatement de la crise financière. L'expansion, au niveau mondial, des activités d'*investment banking* des grandes banques et l'exposition aux risques qui en a découlé ont, comme vous le savez, mis UBS en péril à l'automne 2008. La faillite d'UBS aurait causé un dommage considérable à l'économie suisse étant donné que cet établissement constitue un pilier important du marché suisse des crédits et des dépôts. La reprise d'actifs illiquides par le fonds de stabilisation de la BNS pour un montant proche de 40 milliards de dollars des Etats-Unis et la souscription par la Confédération d'un emprunt à conversion obligatoire ont permis de stabiliser UBS et d'écarter le risque de défaillance. Aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction que cette entreprise a été menée à bien; la Confédération et la Banque nationale ont même réalisé un bénéfice. Mais cette opération de

---

7 Voir par exemple Tille 2010.

8 Durant la même période, les grandes banques ont également constitué d'importantes positions hors bilan, qui étaient imputables aux activités de banque d'investissement.

sauvetage montre néanmoins clairement que les banques d'importance systémique présentent non seulement des avantages, mais aussi des risques considérables pour le pays.

Deuxièmement, la crise a fortement nui à la réputation du secteur financier dans le monde entier. Les pertes massives, les opérations de sauvetage menées par les Etats, les manipulations du Libor et les soupçons d'entente illicite en relation avec la fixation des cours de change ont entamé la confiance du public dans les banques. En Suisse notamment, ces événements ont amené à s'interroger de plus en plus sur les systèmes de valeurs en usage dans les banques et sur les bienfaits pour notre pays d'un secteur bancaire de grande envergure.

Troisièmement, la gestion de fortune transfrontière, qui constitue le principal pilier de l'exportation de services bancaires suisses, a subi un important préjudice au niveau de sa réputation. L'ancienne pratique, tolérée pendant des décennies sur le plan international, selon laquelle des clients étrangers pouvaient aussi placer des avoirs non déclarés aux autorités fiscales sur des comptes bancaires suisses, a plusieurs fois mis notre pays dans des situations politiquement délicates et entraîné certaines banques dans des litiges au cours des dernières années. Un changement de valeurs dans le monde entier et les divers cas d'assistance active à la soustraction fiscale qui ont été dévoilés ont discrédité le secret bancaire dans son rôle d'instrument légitime de protection de la sphère privée de la clientèle étrangère. Le secret bancaire a perdu en grande partie son importance économique dans les opérations transfrontières des banques suisses. Les évolutions décrites précédemment ont en outre causé une grande incertitude sur le plan juridique et accru le risque que certains marchés d'exportation échappent totalement ou en partie aux banques suisses.

Quatrièmement, les banques sont confrontées à une hausse des coûts structurels et à une baisse des recettes. Cette pression sur les marges résulte d'un renforcement de la concurrence sur le plan international, mais aussi et surtout du relèvement des exigences réglementaires et légales, des progrès technologiques et d'un environnement marqué par la faiblesse persistante des taux d'intérêt. De ce fait, il faut s'attendre à une accélération des changements structurels actuellement en cours dans le secteur bancaire suisse<sup>9</sup>.

## **Conditions essentielles pour un avenir florissant de la place bancaire suisse**

Nous venons de constater qu'il est dans l'intérêt de la Suisse de disposer d'un secteur bancaire efficace et capable de fournir des prestations financières à l'économie, et de contribuer ainsi à la prospérité du pays. Compte tenu des défis exposés précédemment, il y a lieu de répéter la question fondamentale déjà posée dans l'introduction: un pays relativement petit comme la Suisse pourra-t-il, à l'avenir, continuer d'héberger une place bancaire d'importance mondiale? Le maintien d'une telle place bancaire nécessitera, à l'avenir aussi, tant la présence de petites banques régionales que celle de grandes banques opérant à l'échelle mondiale. Etant donné la

---

<sup>9</sup> Le fait que le nombre d'établissements bancaires en Suisse ne cesse de diminuer depuis des années est un indicateur des changements structurels en cours. Entre 2002 et 2012, une bonne cinquantaine d'instituts ont disparu, ce qui représente environ un septième du chiffre total. Voir Banque nationale suisse 2013a.

diversité structurelle de l'économie suisse, il faut partir du principe que les besoins de la clientèle sont eux aussi multiples et très variés. Le fait que les banques aient des vocations différentes peut contribuer à satisfaire ces besoins le plus efficacement possible. La diversité des structures sectorielles permet en outre de mieux absorber les effets d'une crise affectant certains établissements ou certains domaines. Ce constat a été fait lors de la crise de l'immobilier au début des années 1990 et lors de la récente crise financière. Dans les années 1990, les grandes banques ont été en mesure d'atténuer, du moins en partie, les incidences de la crise des banques régionales sur l'économie du pays, tandis que lors de la récente crise financière, les banques axées sur le marché intérieur, qui n'étaient guère touchées, ont fait en sorte que l'octroi de crédits en Suisse continue de fonctionner pratiquement sans restrictions.

Par ailleurs, j'estime que les conditions suivantes doivent être remplies pour permettre à la place bancaire suisse de préserver son importance et son rayonnement au niveau international: il est indispensable que la qualité des prestations financières proposées, la capacité des banques à résister aux crises et la réputation de ces dernières soient largement supérieures à la moyenne.

Certes, ces critères de qualité, de résilience et de réputation s'appliquent à toute place financière, mais ils jouent un rôle particulièrement important pour la Suisse: d'une part, un pays relativement petit comme le nôtre peut disposer d'une place bancaire plus grande que la moyenne et d'envergure internationale seulement si elle offre la stabilité la plus élevée possible. Les moyens disponibles pour le sauvetage d'établissements bancaires sont bien sûr limités. D'autre part, une réputation irréprochable permet d'éviter dans une large mesure que l'activité commerciale des banques suisses soit soumise en permanence à des pressions politiques et juridiques de la part de l'étranger. L'excellence des prestations et de l'offre de produits est indispensable si les banques d'un petit pays entendent exporter avec succès leurs services et s'assurer d'importantes parts de marché dans la concurrence internationale pour la clientèle.

Il appartient en premier lieu aux banques de remplir ces conditions. Dans une économie de marché qui fonctionne bien, il est naturel que les banques déterminent elles-mêmes la manière dont elles comptent assurer durablement le succès de leur offre de prestations. Permettez-moi toutefois d'émettre quelques considérations fondamentales: à mon avis, offrir des services d'excellente qualité et procurant aux clients une plus-value mesurable constitue le facteur clé du succès futur des banques suisses. Il est indispensable d'investir dans la qualité des collaborateurs et dans l'offre proposée, en particulier dans le domaine de la gestion de fortune. Il importe notamment de promouvoir une culture d'entreprise axée sur la réalisation de bénéfices durables. En outre, il est nécessaire de disposer d'un contrôle des risques solide et fiable. Les éléments énumérés ci-dessus sont autant de conditions essentielles pour que les banques regagnent la confiance perdue et puissent démontrer leur intégrité.

Enfin, il importe que les responsables politiques et les autorités fournissent également leur contribution pour que la place bancaire suisse puisse se tourner vers un avenir florissant.

Force est néanmoins de souligner ici que l'institution d'une politique industrielle à proprement parler, comprenant par exemple la définition d'objectifs concernant la taille ou encore l'offre proposée par le secteur bancaire, n'est pas une option. Nous ne sommes tout simplement pas en mesure de connaître les effets qu'auront les développements actuels et futurs sur la demande de prestations financières. Les responsables politiques et les autorités devraient plutôt se consacrer à définir un cadre pertinent et aidant autant que possible le secteur bancaire à satisfaire aux exigences déjà mentionnées en vue d'un avenir florissant.

### **Facteurs clés: réglementation, stabilité, sphère privée et accès aux marchés**

De quel cadre le secteur bancaire a-t-il besoin pour exercer son activité? J'aimerais souligner ici l'importance de quatre facteurs en particulier.

D'abord, il est nécessaire de mettre en place une réglementation bancaire qui soit compréhensible et efficace, et de la faire observer. Permettez-moi de préciser ce point. Une réglementation est compréhensible si elle cible une défaillance du marché, qui constitue la raison de l'intervention des autorités. Dans le même temps, il faut veiller à ce qu'elle soit compatible avec les normes internationales et, si nécessaire, la compléter par un Swiss finish. Cela dit, le but n'est pas de faire des excès de zèle: un Swiss finish s'impose seulement lorsque les exigences minimales à l'échelle internationale ne permettent pas de garantir le niveau de stabilité visé en Suisse du fait de notre situation particulière. Une réglementation est efficace si les mesures prises permettent, d'une part, d'atteindre effectivement l'objectif fixé et, d'autre part, de faire observer les règles et d'en surveiller l'application. Enfin, il va de soi que la réglementation s'accompagne de coûts pour les agents économiques auxquels elle s'applique. D'un point de vue économique global, les coûts supportés par le secteur privé sont justifiés si la réglementation suit les principes que je viens de mentionner et contribue ainsi à améliorer nettement la stabilité du secteur bancaire.

Certes, le débat actuel sur la réglementation bancaire en Suisse porte principalement sur les risques découlant des développements sur les marchés immobilier et hypothécaire. Mais du point de vue de l'importance à long terme de la place bancaire suisse, c'est avant tout l'atténuation de la problématique du *too big to fail* qui est déterminante: si nous réussissons dans cette voie, alors seulement notre pays pourra continuer à héberger des banques à vocation mondiale. Pour cette raison, les tentatives de réglementation dans ce domaine en Suisse revêtent une importance cruciale.

La mise en œuvre de la réglementation suisse TBTF constitue à cet égard un pas dans la bonne direction. Comme vous le savez, cette réglementation s'appuie sur deux piliers. D'une part, les banques d'importance systémique seront tenues d'appliquer des exigences nettement plus strictes, qui seront mises en œuvre progressivement, en matière de fonds propres et de liquidités. D'autre part, il faudra adopter des mesures garantissant qu'en cas de crise, les banques d'importance systémique pourront être liquidées sans qu'il soit nécessaire de recourir à des fonds publics. Si ces mesures sont intégralement mises en œuvre, l'incitation à prendre

des risques excessifs s'en trouvera fortement réduite. La probabilité d'une crise et, le cas échéant, les coûts pour le contribuable en seront d'autant moins élevés. Ces dispositions contribuent dans le même temps à renforcer la concurrence en Suisse, dans la mesure où elles entraînent une réduction de la subvention implicite aux banques TBTF.

Cependant, nous n'avons pas encore atteint notre objectif. D'une part, les structures juridiques et organisationnelles des deux grandes banques actives à l'échelle mondiale ne permettent toujours pas une liquidation ordonnée en cas de crise. Les mesures déjà annoncées par ces banques vont toutefois dans la bonne direction. D'autre part, il convient d'élaborer des dispositions à l'échelle internationale, visant à garantir la disponibilité de liquidités suffisantes pour liquider un établissement bancaire d'importance systémique en cas de crise<sup>10</sup> et régler la participation des créanciers (ce que l'on appelle le *bail in*). Il est dans le plus grand intérêt de la Suisse que les travaux en cours dans les instances internationales continuent de progresser.

Je passe maintenant au deuxième facteur clé du succès de la place bancaire suisse sur le plan international: un contexte politique et économique stable. Comme je l'ai souligné tout à l'heure, la grande stabilité qui a caractérisé notre pays dans le passé, notamment la stabilité des prix à la consommation et celle de la monnaie, a été une condition déterminante du rayonnement international de notre place bancaire. La crise financière récente a clairement montré que la stabilité associée à la Suisse reste un argument de poids dans les décisions de placer des fonds auprès de nos banques. Préserver la bonne réputation de la Suisse en tant que pays stable, construit sur des valeurs libérales et sur la sécurité juridique, est également positif pour la réputation des banques suisses. Toutefois, ce «bonus de stabilité» n'est pas garanti une fois pour toutes: il faut y travailler en permanence.

J'en viens au troisième facteur clé: les banques doivent désormais partir du principe que le secret bancaire va disparaître dans les opérations transfrontières au profit de l'échange automatique d'informations. Cependant, même dans ce cadre, la revendication des clients respectueux de la législation fiscale concernant la protection de leur sphère privée et la sécurité juridique y afférente demeure légitime. Pour rester une place de gestion de fortune attrayante à l'échelle internationale, la Suisse doit donc mettre en place un dispositif qui, dans le cadre de l'échange automatique d'informations, garantira durablement la protection de la sphère privée. Ce dispositif permettrait à la place bancaire suisse de se distinguer notablement des autres places bancaires. Il faut pour cela parvenir à séparer la question de la protection de la sphère privée de celle de la conformité fiscale. En d'autres termes, le maintien du droit légitime à la protection de la sphère privée ne doit pas être instrumentalisé pour se soustraire au fisc. Et à l'inverse, les mesures visant à garantir la conformité fiscale ne doivent pas nuire à la protection de la sphère privée. Par exemple, les clients des banques doivent savoir d'emblée quelles données sont échangées entre autorités fiscales et à quelles fins. Dans le même temps, la mise en œuvre de ces dispositions doit être compatible avec les normes internationales. Cette approche permettra de garantir aux clients la sécurité juridique tout en empêchant que le futur cadre juridique suisse fasse l'objet d'attaques incessantes.

---

<sup>10</sup> Les discussions actuelles sur ce thème sont regroupées sous l'abréviation GLAC (gone-concern loss absorption capacity).



Examinons maintenant le quatrième et dernier facteur clé: il importe que l'accès aux marchés étrangers reste ouvert aux banques suisses, afin qu'à l'avenir, elles continuent à créer de la valeur même en dehors du marché intérieur. Dans le domaine des services financiers, précisément, les réformes réglementaires en cours dans de nombreux pays risquent d'ériger des barrières dissimulées, entravant l'accès aux marchés. C'est pourquoi il convient de soutenir la recommandation du groupe Brunetti, de négocier des accords avec les principaux pays partenaires de la Suisse à l'exportation, afin de garantir aux banques suisses l'accès aux marchés de ces pays<sup>11</sup>. De tels accords pourraient inclure, dans la mesure du possible, une reconnaissance mutuelle des réglementations nationales comme équivalentes. Pour ce qui concerne les normes définies à l'échelle mondiale, il y a lieu de s'assurer qu'elles soient effectivement mises en œuvre par tous les Etats concernés. C'est le seul moyen de garantir que tous les acteurs du marché sont sur un pied d'égalité.

## Conclusion

Mesdames et Messieurs, j'en arrive à la conclusion. Le secteur bancaire suisse peut se prévaloir d'un passé prestigieux. Mais aujourd'hui, les banques se trouvent sous pression, en Suisse comme à l'étranger. Les interventions des Etats et l'attitude des banques elles-mêmes ont en partie entamé le soutien de la population et des responsables politiques dans notre pays. Les confrontations juridiques avec l'étranger remettent quant à elles fondamentalement en question les activités transfrontières des banques suisses dans le domaine de la gestion de fortune.

Malgré cela, il y va toujours de l'intérêt économique de la Suisse de disposer d'une place bancaire puissante et d'importance mondiale. Cependant, pour que la place bancaire suisse continue sur la voie du succès à l'échelle internationale, des efforts particuliers s'imposent. Ces efforts concernent en premier lieu les banques elles-mêmes. Les banques doivent veiller à ce que la valeur ajoutée des services qu'elles offrent à leurs clients soit bien supérieure à la moyenne. Dans le même temps, elles doivent beaucoup mieux résister aux crises que la moyenne et présenter une conduite et une réputation absolument irréprochables.

Les autorités peuvent certes les aider dans cette voie. Mais elles ne doivent pas non plus pratiquer une politique industrielle dans le domaine financier. Elles doivent plutôt s'employer à mettre en place un cadre pertinent. Les mesures envisagées doivent viser à renforcer durablement la résilience des banques ainsi que la réputation de la Suisse et de sa place bancaire. Je pense que ce sera possible à condition d'atténuer la problématique TBTF, et de garantir la stabilité globale de la Suisse, la protection de la sphère privée des clients des banques respectueux de la législation fiscale ainsi que l'accès des banques aux marchés étrangers.

J'ai la certitude que l'ensemble des acteurs concernés sont pleinement conscients des efforts considérables qu'il reste à faire. C'est pourquoi je demeure confiant: la place bancaire suisse

---

<sup>11</sup> Concernant les mesures proposées, voir Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales 2014.

peut non seulement être fière de son histoire, mais elle a aussi toutes les cartes en main pour se tourner vers un avenir florissant.

## Références

Cihák, Martin et al. 2012, «Benchmarking Financial Systems around the World». World Bank Policy Research Working Paper n° 6175.

BAKBASEL 2013, «L'importance économique du secteur financier en Suisse».

Levine, Ross 2005, «Finance and Growth: Theory and Evidence». *Handbook of Economic Growth*, chapitre 12, pages 865-934.

ASB 2013, «La gestion de fortune dans le monde et en Suisse. Etat des lieux et tendances sectorielles».

Banque nationale suisse 2013a, Les banques suisses, édition 2012.

Banque nationale suisse 2013b, Balance suisse des paiements 2012.

Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales 2014, Le Conseil fédéral prend connaissance des recommandations de la commission d'experts relatives à l'accès au marché des prestataires de services financiers. Communiqué de presse. URL : <http://www.sif.admin.ch/00488/index.html?lang=fr&msg-id=52838>.

Straumann, Tobias 2006, «Der kleine Gigant. Der Aufstieg Zürichs zu einem internationalen Finanzplatz». *Bankhistorisches Archiv*, cahier 45, pages 139-169.

Tille, Cédric 2010, «La place financière suisse: une analyse macroéconomique». *La Vie économique*, revue de politique économique, n° 4-2010, pages 12-14.